



LE MEDECIN COORDONNATEUR : UN EXPERT GERIATRIQUE DE TERRAIN

Le médecin coordonnateur est en pleine évolution. Il doit adapter ses pratiques.

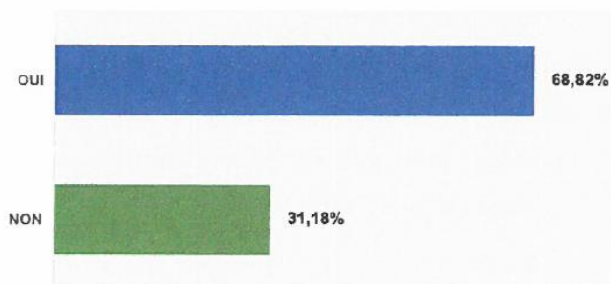
1. Elabore, coordonne et évalue, avec le concours de l'équipe soignante, le projet général de soins, issu du projet du projet d'établissement,
2. Donne un avis sur les admissions,
3. Organise la coordination des professionnels de santé salariés et libéraux,
4. Evalue l'état de dépendance des résidents,
5. Veille à l'application des bonnes pratiques gériatriques,
6. Contribue à la bonne adaptation des prescriptions de médicaments
7. Contribue et participe à la mise en œuvre d'une politique de formation,
8. Elabore le dossier type de soins.
9. Etablit un rapport annuel d'activités médicales,
10. Donne un avis sur le contenu et la mise en œuvre des conventions conclues au titre de la continuité des soins,
11. Collabore à la mise en œuvre des réseaux gérontologiques
12. Identifie les risques éventuels pour la santé publique (prévention, surveillance, prise en charge,...).
13. Nouvelles missions (décret 2011-1047 du 2 septembre 2011) = prescriptions médicales pour le résident par le médecin coordonnateur en situation d'urgence ou de risques vitaux.

Une enquête nationale a été réalisée par la fédération MCOOR, auprès de plus de 700 médecins coordonnateurs, en 2016, sur le devenir de ces 13 missions. Voici des résultats...

Le nouveau médecin coordonnateur se devra d'être un expert gériatrique de terrain pour le bassin de vie qui entoure l'E.H.P.A.D. devant ainsi le garantir d'un maintien à domicile réussi. Pour ce faire, l'E.H.P.A.D. deviendra une maison médicale gériatrique de proximité et en particulier un point de téléconsultation pour le territoire environnant.

En-dehors de la mission 13, souhaitez-vous élargir votre champ de prescription ?

Réponses obtenues : 635 Question ignorée : 67



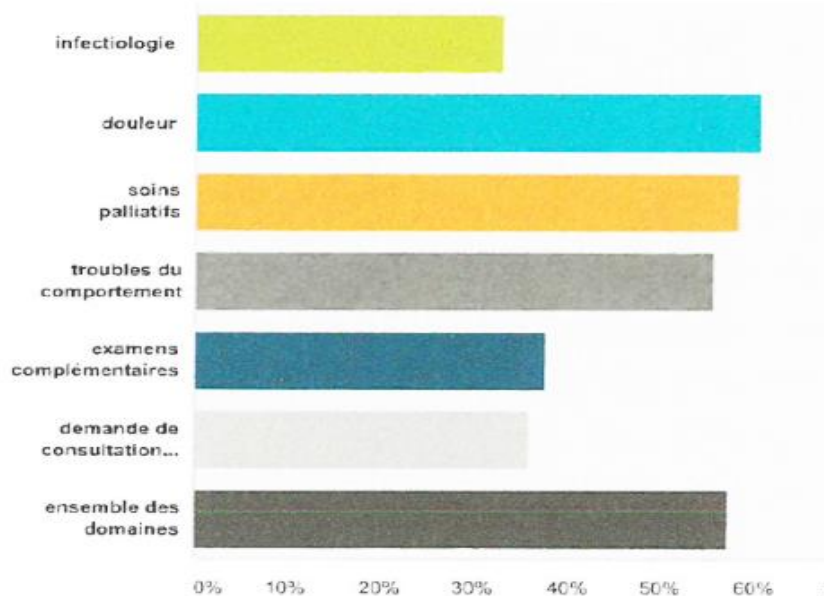
La formation du médecin coordonnateur est à repenser dans un contexte de nouvelle formation de la gériatrie.

La spécificité de ces fonctions demande une spécificité de formation et

il s'agit là d'une urgence sanitaire car une pénurie de médecins coordonnateurs engendre une précarisation des soins aux aînés.

Si oui à quel domaine

Réponses obtenues : 445 Question ignorée : 257



Le binôme médecin coordonnateur / médecin traitant, une réussite assurée pour les personnes âgées fragiles à risque de rupture d'autonomie.